

Compatibilité avec la vieillesse : PS consultée

Autor(en): **Seifert, Kurt / Jann, Antonia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Compatibilité avec la vieillesse : PS consultée

En tant qu'institution spécialisée dans le domaine de la vieillesse, Pro Senectute Suisse est amenée à prendre de plus en plus souvent position dans des procédures de consultation portant sur les projets de loi de la Confédération.

Avant l'adoption d'une nouvelle loi, le Conseil fédéral invite les partis et les milieux intéressés à se prononcer sur le projet. Ces consultations ne restent pas sans effet sur la concrétisation du projet à soumettre ensuite au Parlement. Il incombe à la Fondation d'examiner dans quelle mesure chaque projet de loi qui lui est soumis correspond à la situation et convient aux besoins et aux préoccupations de la population âgée (compatibilité-vieillesse) et quelles mesures juridiques il s'agit de prendre le cas échéant.

De petits groupes de travail se constituent pour la circonstance au sein du Centre de gestion et d'action gérontologique pour rédiger la réponse à la consultation. Le groupe de travail veille à associer dans la mesure du possible les organisations cantonales à sa démarche. Toute personne sensible ou engagée dans un domaine particulier peut prendre contact avec la coordinatrice du groupe de travail. Les procédures de consultation nouvellement ouvertes figureront dans les communications adressées aux directions cantonales, de même qu'une synthèse des réponses. Sur demande, nous tenons la prise de position complète, rédigée généralement en allemand, à la disposition de toute personne intéressée.

kas/AJ

*Pro Senectute Suisse
Antonia Jann
Lavaterstr. 60
8027 Zurich
tél 01/283 89 89
e-mail antonia.jann@pro-senectute.ch*

Formation et âge

Faut-il ou non former les personnes âgées ? Devant les perspectives qu'offre l'espérance de vie, la Revue suisse pour l'éducation des adultes opte résolument pour l'affirmative et publie un remarquable numéro bilingue sous le titre Formation et âge. Année internationale des personnes âgées oblige, le cahier no 3/99 d'Education permanente (*) brosse un large tour d'horizon et ouvre de nouvelles perspectives sur le sujet, avec le concours notamment de cinq collaborateurs/trices de Pro Senectute Suisse.

Sujets abordés : image de la vieillesse en évolution, un marché en pleine expansion, la préparation à la retraite et la stimulation, ombres et lumières du marché de l'emploi, informatique et Internet, la paysanne auteur d'un bestseller, retour sur soi-même, les Universités du troisième âge, ce que je peux donner et recevoir (bénévolat), les sources de documentation.

Dans la conclusion du dossier, Urs Kalbermatten, responsable de la formation à Pro Senectute Suisse, relève que si l'objectif de la formation pour tous n'est pas contesté, la réalité se présente différemment, non seulement dans l'opinion publique, mais aussi dans les milieux intéressés. « La vieillesse correspond à une nouvelle phase de la vie. Comme dans toutes autres tranches de l'existence, la formation s'intéresse à ce qui est nouveau et regarde vers l'avenir. Pratique, elle doit permettre à chacun de gérer son existence et favoriser une meilleure participation à la vie de la société ».

jd

() Exemplaire à disposition à
Pro Senectute Suisse
secrétariat romand
Simplon 23
1800 Vevey 1
tél. 021/925 70 10 ; e-mail
secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch*